078-247800584-20220203-dP2022008-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2022



-Direction de la culture-

DECISION DU PRESIDENT N°dP.2022.008

Demandes de subventions au Département des Yvelines et à la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique Festival ElectroChic #6

LE PRÉSIDENT,

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-10 et L. 5216-5 :
- Vu la délibération n°D.2020.10.3, du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 6 octobre 2020, portant délégation de compétences au Président et au Bureau de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour la mandature 2020-2026 ;
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
- Vu le budget en cours, au chapitre 74 « Subventions d'exploitation », nature 7473 « participations département » ;

Contexte

A la fin des années 90, le domaine des musiques électroniques, alors en plein essor, a été marqué par l'émergence d'un courant qualifié par la critique musicale de « French touch ». Mêlant les sons de l'électro avec la recherche mélodique de la pop, cette « French touch » a été qualifiée par certains de « Versailles touch », en raison de l'importance en son sein d'artistes et de groupes nés à Versailles, à commencer par l'un des plus marquants : Air.

Près de 20 ans après (l'album « Moon Safari » de Air sort en 1998 !), le territoire de Versailles Grand Parc continue d'être le berceau d'une « French Touch » qui s'exprime aussi bien à travers des artistes confirmés comme Alex Gopher, Etienne de Crécy ou le groupe Phénix, mais aussi via des talents en voie d'affirmation comme Saint Michel, Encore ! ou Housse de Racket.

Riches de cet héritage et de cette créativité, les lieux de création et de diffusion de sept villes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et d'une ville partenaire, se sont associées pour créer ElectroChic, festival multi-sites dédié à la musique électronique. La 6^{ème} édition aura lieu du 10 au 19 mars 2022.

Le jeudi 10 mars, la ville de Jouy-en-Josas ouvrira le festival salle du Vieux Marché en donnant carte blanche aux associations SoundMotion et TBA pour une soirée essentiellement dédiée à la musique techno. Pour enrichir le plateau artistique, les collectifs et Versailles Grand Parc co-programment un jeune artiste professionnel. L'invité de l'édition 2022 est LB AKA Labat.

Le vendredi 11 mars, la MJC de la Vallée à Chaville programmera ACID ARAB avec le projet « CLIMATS », concert illustré par la dessinatrice franco-libanaise Raphaëlle Macaron. Les artistes Chien Méchant et Hyperactive Leslie seront également à l'affiche. L'ampli, espace dédié à la jeunesse à Fontenay-le-Fleury, recevra en concert Corentin Sabatier et DJ Funest.

Le lendemain, le Théâtre de Bailly accueillera Medium Douce, un groupe émergant sur la scène électro, né sur le territoire de Versailles Grand Parc. Le Case ô Arts de Saint-Cyr-l'Ecole mettra en avant le VJing avec une performance en direct des artistes d'Imag'in 1 Son sur la musique de Manu le

Malin.

La semaine suivante, le jeudi 17 mars, Arnaud Rebotini viendra présenter son parcours artistique et partager son expérience lors d'une rencontre musicale au Conservatoire de Versailles Grand Parc. Le lendemain, l'artiste Moussa s'emparera de la nouvelle scène musicale « La Fabrik », inaugurée en octobre 2021 à Bois d'Arcy. Le vendredi 18 mars également, la ville de Versailles mettra en lumière le duo Cash Poney Club, gagnant du tremplin ElectroChic 2021 et I am Sparrow qui avait été désigné « prix du public ». A leurs côtés l'artiste Mokado poursuivra la soirée.

Pour clore le festival, L'Onde - Théâtre Centre d'art de Vélizy-Villacoublay, rythmera la nuit du 19 mars avec des artistes marquant l'actualité de la scène électronique internationale : Thierry Balasse et Julien Reboux, Arnaud Rebotini, Simina Grigoriu, Mila Dietrich ainsi que son désormais traditionnel tremplin pour les jeunes talents.

Versailles Grand Parc, communauté d'agglomération fédératrice du festival, en accompagne la coordination et participe au financement de la communication et des cachets artistiques.

Le Département des Yvelines a soutenu l'édition 2021 à hauteur de 18.000 € dans le cadre de son dispositif « Aide aux manifestations culturelles attractives ». Une nouvelle demande de subvention est adressée pour le même montant cette année.

De même, la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) avait contribué aux éditions 2018 et 2020. Une demande de 5.000 € est formulée cette année dans le cadre du dispositif « Aide aux festivals de musiques actuelles ».

L'examen de ces subventions est subordonné à une décision du Président et à une inscription au budget de la collectivité.

Le Président décide :

1) de solliciter des subventions en fonctionnement auprès du Département des Yvelines et de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM) pour le festival ElectroChic #6 au titre de l'année 2022.